

Souveraineté, sécurité, identité : éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique

Résumé

L'ouverture appréhendée du mythique passage du Nord-Ouest ravive le débat sur l'Arctique et les questions de souveraineté qui l'entourent, un sujet sensible pour le Canada, du fait des litiges concernant le statut de ces eaux, mais aussi parce que le gouvernement a choisi d'élaborer un discours développant la thèse d'une forte identité arctique pour le Canada. Les discours politiques du gouvernement canadien depuis 2006, en mettant un fort accent sur les enjeux d'une souveraineté présentée comme menacée, ont grandement contribué à favoriser le retour d'un fort intérêt de l'opinion pour les enjeux de souveraineté du Canada en Arctique, tout en instrumentalisant cette identité à des fins partisans.

Mots-clés : discours, Arctique, souveraineté, sécurité, Canada, premier ministre Harper.

Sovereignty, Security, Identity: Key Elements of the Canadian Government Arctic Discourse

Summary

The much talked-about opening of the mythical Northwest Passage intensifies the debate about sovereignty in the Arctic. This is a sensitive topic for Canada, because of legal disputes on the status of these waters, but also because the government opted for the elaboration of the idea of a strong Arctic identity for Canada. Political discourse by the Canadian government since 2006, placing a strong emphasis on a sovereignty often depicted as threatened, greatly contributed to the return of a strong public interest for Canadian sovereignty in the Arctic, also used this very identity dimension for domestic political purposes.

Keywords : discourse, Arctic, sovereignty, security, Canada, Prime minister Harper.

Nous remercions le professeur Stéphane Roussel (École National d'Administration Publique, Montréal) pour ses conseils.

I- La course discursive à l'Arctique du gouvernement du Canada

Les changements climatiques se traduisent notamment dans l'Arctique par la fonte accélérée de la banquise, laquelle pourrait disparaître en été dès 2030 selon de nombreux modèles climatiques. Des changements aussi rapides affaiblissent considérablement un écosystème déjà fragile du fait de sa faible biodiversité (Lasserre, 2010). L'Arctique est

souvent présenté comme la nouvelle frontière géostratégique de la planète, le nouvel eldorado du Nord, et l'objet de plusieurs revendications territoriales et maritimes. Depuis qu'un sous-marin russe a planté un drapeau au pôle Nord en 2007, un geste fort décrié par le gouvernement canadien, les médias rapportent régulièrement les jeux de pouvoir qui se dessinent dans l'Arctique. Certains parlent même d'une « bataille pour l'Arctique », d'une nouvelle « guerre froide » pour les ressources de la région, voire d'une possible guerre entre pays riverains de l'océan Arctique pour le partage de ses richesses : Ottawa a dénoncé à plusieurs reprises, de 2007 à 2011, les patrouilles de bombardiers russes autour de son espace aérien arctique, y voyant une menace directe et dénonçant la politique « agressive » de la Russie (Lasserre et al, 2012).

L'accélération de la fonte de la banquise arctique, en ouvrant un accès accru à des espaces maritimes jusqu'alors peu accessibles, explique l'apparition de ces discours. Il est vrai que tous les gouvernements usent de rhétorique pour développer leurs idées et leurs représentations, y compris le gouvernement libéral précédent. Cependant, la quantité impressionnante de discours de souveraineté prononcés par le premier ministre canadien, Stephen Harper, et le gouvernement conservateur depuis son arrivée au pouvoir en 2006¹, a également contribué à cette inflation rhétorique sur le thème de la souveraineté des États dans l'Arctique, en soulignant les menaces qui y pèseraient sur la souveraineté canadienne, sur le Passage du Nord-Ouest et sur les zones maritimes revendiquées par le Canada, alors que l'idée canadienne de souveraineté sur ces eaux est relativement récente (Cavell, 2010; Lasserre, 2010c). Après avoir analysé le contenu des discours des trois premiers ministres depuis 1996, date à laquelle leurs discours ont commencé à être mis en ligne, nous avons réalisé que les discours des premiers ministres Chrétien et Martin avaient accordé une importance bien moindre au thème de la souveraineté du Canada en Arctique. Cette idée de « course à l'Arctique », largement diffusée par les médias, de rivalités politiques entre États pour l'appropriation des espaces arctiques et de leurs ressources, dans un cadre dépeint comme dépourvu de règles juridiques et valorisant le

¹ Après un intermède de 12 ans, suite à la défaite en 1994 du parti Progressiste-conservateur de la première ministre Kim Campbell. En 1988, les conservateurs au pouvoir avaient fait adopter l'accord de libre-échange avec les États-Unis, fort décrié à l'époque comme une forte menace pour la souveraineté économique du Canada.

Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

principe du premier occupant, idée largement diffusée par les médias², a été alimentée par des élans discursifs d'Ottawa soulignant le lien entre identité, sécurité et souveraineté du Canada dans l'Arctique, notamment lorsque le PM Harper a déclaré le 9 juillet 2007 que le « le Canada est face à un choix en matière de défense de notre souveraineté dans l'Arctique : soit nous l'utilisons, soit nous la perdons » [“Canada has a choice when it comes to defending our sovereignty in the Arctic; either we use it or we lose it” (Harper, 2007)]. De fait, en Europe, Ottawa est souvent perçu comme menant une politique arctique agressive, tant sur le plan de la rhétorique politique que sur celui des nombreux projets militaires lancés depuis 2004 (Truc, 2010; Collin, 2011; Hamilton, 2011). À ce titre, les discours du gouvernement conservateur marquent, non pas un changement dans la préoccupation d'Ottawa de faire respecter sa souveraineté dans l'Arctique, mais une rupture en termes d'accent et d'hyperbole sur les questions de défense d'une souveraineté présentée comme menacée, témoignant d'une sorte de course discursive parallèle à la « course à l'Arctique » chère aux médias. L'utilisation d'une rhétorique de la peur et d'un discours faisant état d'une menace potentielle sur la souveraineté canadienne, dans une région présentée comme fondamentale pour l'identité canadienne, procède d'une instrumentalisation de ces discours. En conséquence, on peut se demander comment le gouvernement conservateur articule cette idée du caractère fondamental de la défense de la souveraineté canadienne dans l'Arctique : quelle est la stratégie discursive du gouvernement conservateur ? Cet article présente une analyse de la stratégie de communication, de la posture discursive du gouvernement du Canada au sujet de la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

Afin de démontrer de quelle manière les discours du gouvernement du Canada articulent la promotion de l'idée de souveraineté canadienne sur les eaux de l'archipel arctique, nous avons étudié plusieurs dizaines de discours prononcés au cours des

² Voir notamment Howard, Roger, *The Arctic Gold Rush: The New Race for Tomorrow's Natural Resources*, Bloomsbury, Londres, 2009; *New York Times*, “Race Is On as Ice Melt Reveals Arctic Treasures”, 18 septembre 2012; *Der Spiegel Online International*, “The Race for the Arctic”, dossier permanent en ligne; *Wall Street Daily*, “The Arctic Oil Race is On: Who’s Winning?”, 13 juillet 2012; *New Zealand Herald*, “Race is on to claim the Arctic Circle”, 7 janvier 2005; *Toronto Star*, “Canada's Arctic race with Russia; Securing Canada's rights in the Arctic will require a serious investment of money and personnel », 29 juillet 2007. On trouve des dizaines de titres de presse dans ce sens.

quatre premières années du mandat du premier ministre Harper (2006-2009). Notre étude de cas s'est penchée sur les discours du premier ministre du Canada, ainsi que sur ceux des principaux ministères responsables des affaires arctiques, soit celui de la Défense nationale, des Affaires indiennes et du Nord et des Affaires étrangères, entre 2006 et 2009 afin de comprendre les bases argumentaires utilisées dans l'affirmation de la souveraineté canadienne. Ce corpus de 79 discours prononcés dans différentes villes canadiennes, mais également à Washington, New York, et Sydney, se compose à environ 45% de discours du premier ministre Harper. De plus, la plupart des discours de notre corpus ont été prononcés entre août et novembre de chaque année, soit la période de l'année où les glaces permettent le passage maritime, coïncidant d'ailleurs avec l'exercice de « souveraineté » annuel des Forces canadiennes (Opération Nanook), soit une opération militaire conjointe visant à assurer la souveraineté et la sécurité dans le Nord canadien (voir annexe pour le détail du corpus analysé).

Notre cadre méthodologique s'appuie sur l'analyse de discours dite contemporaine, évoquée notamment par Michael Kelly (1984), Paul Sabourin (2009), Laurence Bardin (1993) et Margaret G. Hermann (2008). Notre étude ayant pour objet des discours politiques oraux, mais analysés sous leur forme écrite, le cadre méthodologique se rapproche davantage de l'analyse de contenu que de l'analyse de discours traditionnelle, laquelle s'inspire davantage de la linguistique et autres sciences du langage. Les conclusions de notre analyse démontrent que pour l'ensemble des discours recueillis, c'est le caractère identitaire qui a davantage été utilisé que les considérations d'ordre économique, environnemental, de sécurité ou de défense, dans le but d'édifier l'idée de souveraineté du Canada en Arctique, même si ce caractère identitaire peut ensuite se retrouver mobilisé pour justifier l'achat d'équipement comme les chasseurs F-35 ou légitimer la prise de position en Arctique..

Ainsi, lorsque dans ses discours Ottawa prétend être souverain sur l'archipel (ce que personne ne conteste) et sur les eaux de celui-ci (en revendiquant le statut d'eaux intérieures), il fait souvent référence, en s'efforçant de justifier un titre historique, à la présence des Canadiens dans le Nord, à l'importance de la région dans l'histoire du pays,

ou à la symbolique entourant le « Grand Nord canadien ». Grâce à ces nombreux discours à teneur identitaire, et prononcés par les hauts représentants politiques du gouvernement canadien, à commencer par le premier ministre lui-même, la représentation que les Canadiens ont d'eux-mêmes et du Nord semble renforcée., faisant en sorte que la nordicité canadienne, l'« Arctique sublime », puis le « True North strong and free »³ sont aujourd'hui peut-être plus vivants que jamais dans les représentations collectives. Par ailleurs, le discours de souveraineté arctique du Canada sert également d'autres objectifs du Parti conservateur du Canada dirigé par le premier ministre Harper, reconduit au pouvoir lequel a obtenu aux élections de mai 2011 un nouveau mandat législatif, majoritaire cette fois-ci.

II- Analyse des discours du gouvernement conservateur

L'actuel gouvernement conservateur n'est pas le premier, dans le contexte de l'accélération des changements climatiques, à développer un discours sur la défense de la souveraineté canadienne dans l'Arctique, même si la fréquence de ces discours était moindre qu'après 2006 et l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur. Le gouvernement libéral de Paul Martin (2003-2006), porté par l'inquiétude du public, a le premier développé de tels discours. La vigueur de la réaction canadienne à l'été 2005 au sujet de l'île de Hans, disputée au Danemark, ne s'explique guère par l'enjeu – dérisoire – de cet îlot très au nord et dont le contrôle n'a aucun impact sur le passage du Nord-ouest, mais bien plutôt par le souci d'affirmer l'importance que revêtait désormais la question de la souveraineté du Canada. Succédant à Paul Martin, le conservateur Stephen Harper a renchéri dans la rhétorique de la défense des intérêts canadiens, d'abord sur la question du passage du Nord-ouest, puis, après 2007, dans le dossier des plateaux continentaux. En taçant sèchement l'ambassadeur américain, David Wilkins, le 27 janvier 2006, en pleine campagne électorale, Stephen Harper a souligné la fermeté de la position canadienne, sans doute dans une optique électorale (Lasserre, 2007b, 2010c).

³ *The True North, strong and free*, est un passage de l'hymne national canadien dans sa version anglaise - il n'existe pas dans sa version française.
Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

Nous avons procédé à l'analyse de 537 discours du Premier ministre conservateur et de ses ministres de la Défense, des Affaires étrangères et des Affaires indiennes et du Nord sur la période 2006-2009 (voir annexe pour les détails méthodologiques); de ce total, 79 ont été retenus car ils abordaient un thème lié à la souveraineté dans l'Arctique canadien. Nous avons relevé les mots-clés qui revenaient de façon récurrente : nous avons fait appel au logiciel *Tropes*[®]. En analysant les propositions de souveraineté des discours, soit chacune des phrases contenant au moins une référence à la souveraineté du Canada en Arctique, nous avons pu extraire les concepts généraux ou spécifiques apparaissant dans les discours, lesquels sont regroupés selon quatre catégories : identité, économie, sécurité et défense, environnement. L'observation des discours portant sur la souveraineté en Arctique indique des évolutions chronologiques divergentes selon les ministères :

Tableau 1. Nombre de discours de souveraineté par représentant du gouvernement du Canada par année, pour le corpus de discours étudié.

	2006	2007	2008	2009
Premier ministre	9	11	8	7
Défense		5	5	10
Affaires étrangères		5	8	6
Affaires indiennes et du Nord			1	4
Total	9	21	22	27

L'analyse souligne que l'argument identitaire est plus fort que les trois autres pour tous les représentants, sauf pour la Défense, où l'argument de sécurité et défense compte pour près de 60% du total avec 98 termes, contre 26 pour les arguments d'ordre

identitaire, 21 économiques et 21 environnementaux sur les 3 années retenues. La base argumentaire économique ne domine chez aucun ministre, mais se situe pour chacun en deuxième ou troisième position. La base argumentaire environnementale est indubitablement la plus faible chez chacun des représentants puisqu'elle figure au troisième ou dernier rang pour chacun des ministres, récoltant rarement plus de 18 % des termes chez chacun d'entre eux et pour le total des quatre représentants, avec seulement 11,04 % des termes identifiés. Finalement, la base argumentaire sécurité et défense domine largement à la Défense, est importante aux Affaires étrangères (33,93%) et auprès du Premier ministre (25,77%), mais est au dernier rang aux Affaires indiennes et du Nord avec seulement 13 termes identifiés (9,56%).

On constate par ailleurs une évolution dans le temps : si en 2006 les arguments identitaires du Premier ministre sont très souvent jumelés à des arguments liant souveraineté et défense, en revanche, à partir de 2009, le discours s'infléchit vers une diminution des discours comportant des éléments de défense et d'identité, et un accroissement de la fréquence de discours soulignant la dimension économique et la coopération. Cette tendance semble se confirmer par la suite : ainsi, le document de politique générale publié en 2010, s'il souligne la très forte dimension identitaire que le gouvernement entend donner aux questions arctiques- « L'Arctique est essentiel à l'identité nationale canadienne » (Ministère des Affaires étrangères, 2010) - se fait peu polémique et exprime la nécessité de développer la coopération régionale. Cette inflexion est relative, puisque le gouvernement précisait encore que « Notre gouvernement continuera de défendre vigoureusement la souveraineté du Canada dans l'Arctique. Il continuera de dessiner la carte de nos ressources et eaux dans le Nord. » (Gouverneure générale, 2010).

Tableau 2. Fréquence de l'utilisation des bases argumentaires pour chacun des quatre représentants du gouvernement du Canada entre 2006 et 2009. En %.

Premier ministre	2006	2007	2008	2009

Identité	21,1	43,1	55	35
Sécurité et défense	43,5	20,2	18,5	21,1
Économie	28,2	22	19,5	39,2
Environnement	7,2	14,7	7	4,7

Ministre de la Défense	2006	2007	2008	2009
Identité		12,2	15,3	18,7
Sécurité et défense		68	60,1	51,9
Économie		10	14,5	12,4
Environnement		9,8	10,1	17

Ministre des Affaires étrangères	2006	2007	2008	2009
Identité			25	37,7
Sécurité et défense			0	36,5
Économie			37,5	17,8
Environnement			37,5	8

Ministre des Affaires étrangères	2006	2007	2008	2009
----------------------------------	------	------	------	------

Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

indiennes et du Nord				
Identité		33,1	47,2	36,3
Sécurité et défense		12	0	15,7
Économie		37,4	34,8	34,8
Environnement		17,5	18	13,2

La fragilité environnementale de la région arctique vient parfois justifier la nécessité du Canada de faire reconnaître sa pleine souveraineté en Arctique, afin d’y protéger l’écosystème. Certes, le Canada dispose d’outils juridiques pour faire appliquer ce souci de protection : la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 1970, puis l’article 234 de la Convention des NU sur le droit de la mer, aussi appelée *clause Canada*, qui permet de prendre des mesures de protection dans les eaux couvertes de glace. Mais, en insistant sur ce point, Ottawa estime peut-être que la défense de la souveraineté revendiquée sur les eaux arctiques serait politiquement plus acceptable en plaidant la cause de l’environnement., tout comme l’Union européenne, par le biais de deux résolutions du Parlement européen en 2008 et 2009, ou le gouvernement français, ont défendu leur projet de « traité pour la protection de l’Arctique, s’inspirant du traité sur l’Antarctique » (Parlement européen, 2008) sur la base du besoin de protéger l’environnement arctique (Rocard, 2010).

L’Arctique est désormais présenté comme le fondement de l’identité canadienne : « Le Grand Nord est notre destinée », affirmait le premier ministre Harper en 2008 à Inuvik (Gouvernement du Canada, 2010). « Les Canadiennes et les Canadiens se considèrent comme un peuple nordique. Le Grand Nord fait partie de l’identité canadienne au même titre que l’unifolié » précisait-il en mars 2008 à Yellowknife (Harper 2008). *L’Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l’Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l’étranger la stratégie pour le nord du Canada*

(Ministère des Affaires étrangères, 2010) affirme d'emblée que l'« Arctique est essentiel à l'identité nationale canadienne ». Cet axiome est également répété à l'étranger, puisqu'il fait partie de la posture diplomatique canadienne: lors du *China Arctic Advocacy Speaking Tour* organisé par l'Ambassade du Canada en Chine (11-15 mars 2013) au cours duquel deux chercheurs canadiens, dont l'auteur de ces lignes, ont participé à des séminaires universitaires sur le thème de l'Arctique, les diplomates canadiens ont systématiquement répété cette affirmation. Cette image d'une identité largement fondée sur un héritage arctique et inuit « a constitué une ressource discursive importante au service de l'unité nationale » dans la mesure où tous les Canadiens ont été invités à embrasser une image archétypique inuit qui résumerait la quintessence des valeurs canadiennes (Arnold, 2012).

La souveraineté canadienne serait par ailleurs fragile et volontiers présentée comme menacée : c'est sur cette base que le parti conservateur, en campagne électorale en décembre 2005-janvier 2006, puis le gouvernement conservateur, ont fondé leur stratégie de communication sur l'Arctique. Ainsi, Stephen Harper, alors chef du Parti conservateur, déclara en décembre 2005 : « Si nous ne prenons aucune mesure pour démontrer que nous tenons à ces territoires que nous considérons nôtres, nous pourrions les perdre au profit des pays qui les contestent » et cela aurait un impact important sur les ressources dont nous disposons » (dans Péloquin 2005).

Si ce thème explicite de la menace n'est pas numériquement majoritaire – la menace est souvent présentée comme implicite, on le verra plus loin – il constitue, avec les messages fondés sur une identité à défendre, une part importante des discours. Par ailleurs, les discours soulignant les menaces qui pèseraient sur la souveraineté canadienne sont ceux qui ont été le plus souvent repris par les médias.

Le Premier ministre Stephen Harper insistait en août 2006 : la souveraineté canadienne en Arctique est menacée. « It is no exaggeration to say that the need to assert our sovereignty and take action to protect our territorial integrity in the Arctic has never been more urgent », assène-t-il alors, reprenant un discours très semblable en 2007 (Harper 2006, 2007b).

Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

Le Premier ministre, dans un autre discours (9 juillet 2007) sur la souveraineté, très commenté depuis (« either we use it or we lose it », voir supra), a indiqué que cette souveraineté devait être défendue par une présence militaire accrue, soulignant le lien entre souveraineté, sécurité et défense, un lien pourtant contestable (Roussel 2010; Sneyd et Charron 2010). Le Premier ministre reprend ses propos de 2006 : « it is no exaggeration to say that the need to assert our sovereignty and protect our territorial integrity in the Arctic – on our terms – has never been more urgent. » (Harper, 2007).

Lorsqu'un sous-marin russe a planté un drapeau au pôle Nord, le ministre des Affaires étrangères, John MacKay, s'est emporté pour souligner que « This isn't the 15th century. You can't go around the world and just plant flags and say 'We're claiming this territory' »⁴, alors que la portée purement symbolique du geste ne fait aucun doute. Réagissant à cet événement, le Premier ministre justifia la politique canadienne en expliquant que « we react so strongly when other countries show disrespect for our sovereignty over the Arctic » (Harper 2007b).

Cette idée de la menace que porterait une ruée supposée vers les espaces arctiques canadiens est revenue dans les discours du Premier ministre à l'été 2009: « la fonte des glaciers et la hausse de la demande en énergie et en ressources minérales font en sorte, en effet, que le monde entier se bouscule aux portes de notre frontière arctique » (Harper, 2009). En décembre 2009, le vote d'une motion par la Chambre des Communes du Canada pour renommer le Passage du Nord-ouest, en Passage du Nord-ouest *canadien*, a accrédité l'idée que d'autres États contestent cette appartenance, alors que le litige avec Washington ne porte que sur le statut juridique du passage, et non sur son caractère canadien (Boswell, 2009; Manicom, 2013).

Le plus souvent, le discours ne lie pas explicitement la souveraineté canadienne et une menace par ailleurs rarement explicitement identifiée. C'est plutôt en développant un corpus de discours où paraissent au premier plan des éléments portant sur l'identité arctique, la souveraineté et la sécurité, que le gouvernement développe implicitement

⁴ MacKay mocks Russia's "15th century" Arctic claim, *Reuters/Canada.com*, 2 août 2007; Russian sub plants flag under North Pole, *National Post*, 3 août 2007; CTV, 6 août 2007. Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

l'idée qu'il cherche à défendre une souveraineté fondamentale pour le Canada, une souveraineté qui se trouve implicitement menacée puisqu'il faut la protéger. Par exemple, en 2009, le PM Harper explique-t-il qu'il faut « affermir et défendre notre souveraineté dans l'Arctique » (Harper 2009) : pourquoi la défendre, si elle n'est pas menacée ?

III- Le discours sur la souveraineté canadienne en Arctique, constructeur des représentations domestiques

L'idée de souveraineté, comme plusieurs autres concepts sociaux, peut être comprise comme une construction sociale : une représentation créée, reproduite et maintenue en vie par les acteurs de la société, notamment à travers les discours gouvernementaux. Les discours du gouvernement du Canada quant à ses revendications de souveraineté en Arctique (les eaux de l'archipel canadien sont intérieures) sont un exemple de construction de ces représentations. On ne reviendra pas ici sur l'analyse de ce qu'est la souveraineté : une très abondante littérature existe à ce sujet, et là n'est pas notre propos, non plus que nous n'aborderons ici les enjeux juridiques, économiques ou de relations internationales : ces approches ont fait l'objet d'autres études et débordent de notre propos qui est ici d'analyser le discours politique du gouvernement canadien. Il paraît plus intéressant ici de souligner que Or, le discours sur la souveraineté constitue un outil politique qui contribue à construire cette représentation au sein de la population, et s'efforce de mobiliser l'approbation de celle-ci envers la politique gouvernementale.

Bien sûr, lorsque l'on parle de souveraineté, les définitions sont multiples, complexes et surtout, polémiques; mais ce qui est important de retenir est qu'elles sont intrinsèquement sociales (Biersteker et Weber, 1996:1-2; Krasner, 2001:1). Les revendications de souveraineté des États construisent un environnement dans lequel ceux-ci peuvent interagir comme une société internationale d'États. La reconnaissance mutuelle des revendications de souveraineté des États est également un élément important de leur construction. Puisque l'État et la souveraineté sont mutuellement constitutifs et continuellement en changement et transformation, l'État peut donc être défini par ses revendications de souveraineté, alors que la souveraineté peut être définie en termes d'interactions et de pratiques entre les États (Biersteker et Weber, 1996:11). En bref, ni Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

l'un, ni l'autre des deux concepts ne peut être conçu comme étant un fait acquis, fixe ou immuable. Certes, la souveraineté ne résulte pas des discours, qui ne remplacent en rien la reconnaissance de celle-ci par les autres États, clé de la souveraineté dans le système international contemporain. De même, ces discours invoquent des arguments, des faits, des images, des idées qui ne recourent pas nécessairement les argumentaires juridiques spécialisés développés par les conseillers juridiques du gouvernement : les discours politiques ne s'efforcent pas forcément de convaincre un tribunal d'arbitrage; ils revêtent avant tout des fonctions politiques, et non juridiques.

Une des façons dont l'idée de souveraineté se construit réside dans le recours aux discours, traduction des représentations des gouvernements, et qui mobilisent des images du territoire, de l'État et de l'identité nationale. Les discours participent à la construction de la territorialité, laquelle est le rapport, individuel ou collectif, à un territoire, autrement dit, l'ensemble des représentations qui lui sont associées et des pratiques dont il est l'objet. Ce concept associe donc des pratiques, objectivables, mais aussi des représentations, forcément subjectives et dont les contours sont parfois difficiles à cerner, car les pratiques spatiales de chaque acteur procèdent fondamentalement du rapport qu'il entretient à son territoire par le biais de sa raison et de ses sentiments, donc de ses *représentations* (Lasserre et Gonon, 2008:18-19). Dans les relations entre États, le discours est un outil de construction des relations internationales (O'Tuathail et Agnew, 1992:191; Newman et Paasi, 1998:195). Les limites de l'État canadien se construisent notamment par ses revendications de souveraineté sur l'Arctique, notamment sur son plateau continental étendu (droits souverains) ou sur le Passage du Nord-Ouest (souveraineté revendiquée). Le discours permet tout à la fois de baliser les revendications sur la scène internationale, et de renforcer la représentation de la légitimité de cette position sur la scène domestique.

C'est la narrativité qui permet la construction des différentes dimensions des frontières (Newman et Paasi, 1998:195). Plus important encore, la politique étrangère et la géopolitique d'un État ne deviennent significatives et justifiées qu'à travers le discours (O'Tuathail et Agnew, 1992:191) :

It is through discourse that leaders act, through the mobilization of certain simple geographical understandings that foreign policy actions are explained and through ready-made geographically-infused reasoning that wars are rendered meaningful. How we understand and constitute our social world is through the socially structured use of language. Political speeches and the like afford us a means of recovering the self-understandings of influential actors in world politics.

De même, l'étude des discours est centrale à la compréhension de tous les types de frontières, particulièrement étatiques. La trame narrative des discours politiques participe à la création des identités sociospatiales, à la notion du « nous » et de l'« autre », puis des espaces et territoires inclusifs et exclusifs (Newman et Paasi, 1998:201). Le monde est composé de territoires exclusifs possédant leur propre identité collective, laquelle serait socialement construite et rendue possible grâce à la construction des frontières et des formes d'inclusion et d'exclusion qui y sont rattachées (Paasi, 2000:4). C'est cette conception de la spatialité qui organise notre vision du monde dans laquelle les liens entre l'État, la territorialité et la souveraineté sont construits par le discours politique d'un gouvernement.

Les déclarations publiques d'Ottawa visant à affirmer haut et fort sa vision souveraine dans le Nord possèdent alors deux rôles principaux.

Le premier vise à expliquer et détailler une revendication: le Canada est souverain sur une partie de l'Arctique pour des raisons juridiques, géographiques, historiques ou identitaires. Les discours de souveraineté ont pour fonction d'informer les voisins de la position de chaque gouvernement, puisque les discours ne s'arrêtent pas aux frontières et entrent en contact avec les discours des autres États arctiques. À titre d'exemple, l'épisode du drapeau russe planté au pôle Nord a bien démontré jusqu'où pouvaient aller les discours nationaux, aussi bien ceux du Canada que de la Russie: les États posent les balises de leurs revendications en vue des négociations futures en cas de chevauchement des espaces revendiqués, une fois avalisées par la Commission pour les Limites du Plateau Continental (CLPC), même si à notre avis ce rôle des discours est moins important que l'instrumentalisation à des fins domestiques, car les États ne sont pas dupes de leur caractère construit.

Le second rôle du discours est performatif, c'est-à-dire qu'il sert à dépeindre la représentation que le gouvernement souhaite donner de la souveraineté, dans un but essentiellement domestique. Les discours ont souvent cette double dimension, domestique et internationale (Manicom, 2013). Par conséquent, les nombreux discours d'Ottawa depuis 2006, marqués par une rhétorique parfois alarmiste, souvent inquiète, servent non seulement à attirer l'attention sur les efforts du gouvernement dans la valorisation de la région arctique (rôle de faire-valoir destiné aux électeurs), mais également à accréditer auprès de l'électorat l'idée que le Canada possède bien la souveraineté à laquelle il prétend et que le gouvernement la défend adéquatement.

Plusieurs ministres canadiens ont ainsi décrit le processus de cartographie des plateaux continentaux arctiques comme un processus d'extension du territoire canadien (Manicom, 2013), une approximation juridique dont ils ne sont probablement pas dupes, puisque les droits souverains de l'État côtier sur les plateaux continentaux étendus sont loin d'être assimilables à la souveraineté. Les interceptions de bombardiers russes par des chasseurs canadiens, au cours des étés 2009 et 2010, ont alimenté les discours d'Ottawa. Le ministre de la Défense, Peter MacKay, a parlé de chasseurs canadiens qui se seraient « précipités » pour « repousser » les bombardiers russes avant qu'ils ne pénètrent dans l'espace aérien canadien (Pugliese, 2010). Le ministre des Affaires étrangères Cannon estimait ainsi en novembre 2009 que « notre gouvernement défend et défendra toujours nos intérêts et notre souveraineté dans l'Arctique. C'est pourquoi nous réagissons si vivement lorsque d'autres pays, comme la Russie, [...] se livrent à des activités qui semblent menacer notre sécurité dans le Nord » (Cannon, 2009). Le Premier ministre avait précisé en 2008: « Nous sommes inquiets que la Russie teste l'espace aérien canadien (...) Des actions russes ailleurs dans le monde nous indiquent un désir de travailler en-dehors du cadre international. C'est pourquoi nous prenons une série de mesures incluant des mesures militaires pour solidifier notre souveraineté sur le Nord » (*Times Colonist* 2008), puis encore en 2009: « I have expressed [...] the deep concern our government has with increasingly aggressive Russian actions around the globe and

Russian intrusions into our airspace. »⁵ La mise en scène d'une prétendue menace étrangère sur la souveraineté arctique du Canada permet de susciter l'adhésion populaire aux discours gouvernementaux, mais, en creux, souligne aussi la bonne gouvernance que le gouvernement aurait adoptée pour défendre une souveraineté prétendument menacée, en adoptant une politique de fermeté que traduiraient les discours et les annonces des programmes militaires dans l'Arctique.

Cela explique pourquoi Ottawa insiste autant sur sa souveraineté sur les eaux arctiques, car une forte dimension identitaire habite tout ce débat. Le « Grand Nord » fait partie de l'imaginaire collectif du Canada (Lasserre, 1998:49-61; 2007:53; Roussel, 2010:168-181), archétype d'une représentation construite et peu vécue car, dans la réalité, les Canadiens habitent peu leur Nord (Lasserre, 1998:51-55). Cependant, l'investissement symbolique dans l'idée d'un Canada dont l'identité repose sur l'Arctique et dont la souveraineté doit être fermement défendue semble confirmé. En mars 2007, un sondage Angus Reid (2007) précisait que 52% des Canadiens estimaient que le Canada devait défendre ses intérêts dans l'Arctique par le biais des mécanismes internationaux; seuls 18% estimaient qu'il était pertinent d'y déployer davantage de troupes et de matériel. Deux autres sondages d'Angus Reid d'août 2007 et 2008, soit juste après et un an après l'épisode du drapeau russe, montraient que plus de la moitié des répondants (53% en 2007, 54% en 2008) considéraient la Russie, et non les États-Unis, comme le principal adversaire du Canada dans l'Arctique; 74% des répondants pensaient que le Canada devait investir « massivement » dans la défense de la souveraineté canadienne en Arctique, une rupture complète avec la position précédente, internationaliste. Dans un autre sondage, mené en 2011 par Ekos (Ekos Research Associates, 2011), il ressortait que 56% des sondés estimaient que la défense de l'Arctique méritait un fort investissement gouvernemental; pour 53% des répondants, l'Arctique devait être le pilier de la politique étrangère du Canada. A la question de savoir comment répondre aux éventuels litiges frontaliers ou de partage des ressources, les répondants canadiens estimaient à 43% qu'il fallait adopter une ligne dure et refuser tout compromis, un pourcentage qui excède celui retrouvé dans les autres pays arctiques (Islande 36%; Russie 34%; États-Unis 10%;

⁵ *CBC News*, 27 février 2009, www.cbc.ca/news/canada/story/2009/02/27/arctic-russia.html, c. 3 juin 2012. Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

Norvège 8%; Finlande 6%; Suède et Danemark 5%). La communication gouvernementale semble donc avoir suscité un écho favorable auprès de l'opinion publique canadienne.

IV- Une instrumentalisation des images discursives à des fins politiques? Identité et politique intérieure.

Dans notre étude, il est apparu que les arguments d'ordre identitaire sont les plus présents dans les discours d'Ottawa.⁶ Cela ne relève pas du hasard. En effet, le débat entourant la « fragile » souveraineté que détiendrait le Canada en Arctique ramène à la quête identitaire canadienne même. Selon Franklyn Griffiths, il s'agit en réalité d'une « erreur volontaire » (Griffiths, 2003) de la part du Canada de parler de la précarité de la souveraineté du pays dans la région nordique, laquelle pousse à exagérer les menaces en présence, témoignant d'un problème d'identité bien plus que de souveraineté. L'Arctique fait en effet partie de l'imaginaire collectif canadien et de l'image que le Canada veut projeter à l'étranger (Lasserre et Roussel, 2007). Cependant, personne ne conteste la souveraineté canadienne sur les îles et la mer territoriale dans l'archipel; les États-Unis reconnaissent même que les eaux de l'archipel peuvent en partie constituer des eaux intérieures, mais qu'en revanche, le passage du Nord-ouest, étant un détroit international pour Washington, échapperait à la souveraineté totale du Canada (Lalonde et Lasserre, 2010). Dans ce contexte, le vote d'une motion par la Chambre des Communes du Canada, en décembre 2009, renommant le Passage du Nord-ouest en Passage du Nord-ouest *canadien*, apparaît comme un outil de propagande contestable et politiquement peu propice à plaider la cause du Canada à l'étranger (Lasserre et Pelletier, 2011; Manicom, 2013).

Une autre facette cruciale de la dimension identitaire arctique du Canada est sa relation avec son voisin immédiat, souvent perçu comme menaçant, les États-Unis. La présence de cet acteur renforce de plusieurs manières le sentiment identitaire. « Depuis le début du XX^e siècle, les menaces à la souveraineté canadienne dans la région proviennent

⁶ L'étude de cas réalisée est disponible ici : archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/fichiers/27910/27910.pdf
Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

presque toujours des États-Unis. En ce sens, la défense de ce qui est perçu comme l'intégrité territoriale du Canada devient le prolongement de la lutte que mènent les Canadiens contre l'influence et l'attraction qu'exerce la société américaine. Plus encore, le respect des Canadiens pour la fragilité des territoires arctiques devient presque un moyen de se distinguer des Américains, dont l'avidité l'emporte sur la responsabilité environnementale. » De plus, le refus des États-Unis de reconnaître les prétentions d'Ottawa sur le Passage du Nord-Ouest a comme effet d'exacerber le nationalisme canadien (Lasserre & Roussel, 2007:276).

La nature identitaire profonde des discours autour de la souveraineté et des frontières canadiennes leur procure des fonctions très versatiles, “they are instruments of state policy and territorial control, markers of identity and discourses manifesting themselves in legislation, diplomacy and academic or scholarly languages” (Paasi, 2005:665-666). Par conséquent, les discours sur les frontières et les espaces de souveraineté, qui sont au cœur de l'actuelle rhétorique sur la « course à l'Arctique », servent le gouvernement canadien, à autant à des fins internes qu'externes. Ces discours de politique étrangère contribuent à la construction des représentations du territoire, et ce, d'autant plus lorsque le discours fait état d'une menace potentielle (Campbell, 1998). Ainsi, l'État aurait une plus grande capacité à construire son identité nationale par exemple en démontrant à sa population qu'une menace les guette (Paasi, 1998:81). L'utilisation d'une rhétorique de la peur et d'un discours faisant état d'une menace potentielle peut alors s'avérer très utile pour un gouvernement voulant justifier certaines décisions politiques.

L'Arctique fait donc vibrer assez facilement la fibre nationaliste canadienne, facilitant grandement l'utilisation de discours revendicateurs de la part des gouvernements en place à des fins politiques ou électoralistes. Ainsi, il est généralement admis que les causes liées à l'Arctique constituent de bons drapeaux autour desquels rallier l'opinion publique canadienne (Lasserre et Roussel, 2007:277; Lackenbauer, 2010:893). L'utilisation d'un discours identitaire, surtout sur l'Arctique, se révèle également très utile à des fins électoralistes et de politique intérieure pour un

gouvernement conservateur, souvent accusé d'être plutôt laxiste envers les questions de souveraineté, en particulier lors du débat sur le libre-échange avec les États-Unis (1987-88) (Arnold et Roussel, 2006; Flanagan, 2009:346; Roussel, 2010; Manicom, 2013; Flanagan, 2013). Ainsi, en 2008, le programme électoral du Parti conservateur promettait-il de défendre la souveraineté canadienne, d'affirmer « les droits du Canada sur nos eaux arctiques » et présentait les ressources de la région comme des « actifs stratégiques essentiels » (PCC, 2008:26).

Le discours sécuritaire arctique, sur lequel les Conservateurs semblent avoir mis l'accent pendant plusieurs années, s'éloigne de la traditionnelle politique étrangère internationaliste pour laquelle le Canada est reconnu. Ce nouveau discours s'apparenterait à une militarisation de l'Arctique puisque son approche se fonderait sur des mesures essentiellement unilatérales et militaires (Roussel, 2010:172; Sneyd et Charron, 2010), alors que Sneyd et Charron (2010) comme Huebert (2006) soulignent que l'approche gouvernementale liant sécurité militaire et souveraineté constitue une approche très partielle du concept de souveraineté. De plus, les menaces appréhendées, qui demeurent à être confirmées en Arctique, confèrent une grande flexibilité au discours d'Ottawa : « En l'absence de fait avéré ou de précédent solide sur lesquels appuyer l'analyse, toutes les possibilités demeurent ouvertes. Le discours peut alors justifier n'importe quelle mesure » (Roussel, 2010:174).

D'autre part, le fait de jouer la carte de la défense de l'Arctique présenterait plusieurs avantages pour un gouvernement dont la population juge les politiques trop proches de celles de Washington. Le symbole arctique canadien puissant pour sa population pourrait ainsi être utilisé dans les discours à des fins politiques, d'autant plus que les nombreuses références à une menace externe aurait pour effet de rallier la population autour d'un même objectif selon le phénomène du *Rally around the flag* ou encore « stratégie du bouc émissaire » (Roussel, 2010:180; Lasserre, 2010c).

Or, plusieurs observateurs ont souligné que le discours gouvernemental canadien, alarmiste, paraît en décalage avec la réalité. En ce qui concerne les droits souverains qu'Ottawa pourrait revendiquer lors du dépôt de son dossier auprès de la CLPC en

Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

novembre 2013, il importe de souligner que le seul critère de détermination de la légitimité des revendications canadiennes comme des autres États riverains est d'ordre géologique. Une illustration de cette réalité est le refus de la CLPC, en juin 2002, d'avaliser les revendications russes déposées en décembre 2001. Par ailleurs, l'ordre chronologique de présentation des revendications n'a aucune importance : les droits sont imprescriptibles (Bartenstein, 2010; Dodds, 2010; Lasserre, 2010c). De fait, avant qu'il ne devienne ministre de la Défense, la grande colère médiatique du ministre des Affaires étrangères MacKay à l'été 2007, suite à l'épisode du drapeau russe déposé au pôle Nord, dénonçant des pratiques jugées médiévales, ne pouvait que souligner l'instrumentalisation politique d'un geste sans portée juridique.

De même, la rhétorique alarmiste canadienne, axée sur la formule « Use it or lose it » justifiant un fort investissement militaire pour patrouiller l'Arctique, défend l'image, erronée, d'une souveraineté canadienne prétendument fragilisée par la faible fréquence des interventions gouvernementales (Bartenstein, 2010), un discours là encore dont la finalité paraissait davantage de mobiliser l'électorat pour les élections que d'étayer une politique étrangère.

V- Une posture très axée sur la rhétorique militaire

Tout en soulignant l'idée de la fragilité de la souveraineté canadienne, le gouvernement a développé un important discours à caractère militaire, évoquant de nombreux projets de défense destinés à renforcer la souveraineté canadienne. Si les manœuvres dans l'Arctique ont repris en 2002 (opérations Narwhal), soit sous le gouvernement libéral, elles se sont accélérées depuis 2007 (opérations Nanook, désormais annuelles). Le gouvernement met également l'accent, depuis 2006, sur le renouvellement de ses capacités militaires dans l'Arctique, même si parfois le discours semble très velléitaire, puisque par exemple la construction des patrouilleurs annoncée en 2007 n'a toujours pas commencé. Ottawa a ainsi annoncé :

En mars 2004, sous le gouvernement libéral, la construction de trois navires de ravitaillement (AOR) à capacité de navigation de glace, projet annulé en 2008 puis réactivé en 2010, sans que la construction ait encore débuté;

en août 2005, sous gouvernement libéral, le lancement d'un projet d'observation permanente à haute résolution de la région arctique grâce au satellite RadarSat 2, finalement lancé en 2007; le système est opérationnel depuis novembre 2011.

en février 2006, soit après l'arrivée au pouvoir des conservateurs, la construction de 3 nouveaux brise-glace qui devaient être armés à l'origine⁷, un projet annulé et remplacé par l'annonce de la construction de 6 patrouilleurs arctiques de type *Svalbard* (juillet 2007) et d'un grand brise-glace civil (août 2008), aucun de ces chantiers n'ayant encore débuté en mars 2013. Au mieux, les patrouilleurs entreraient-ils en service en 2018;

en août 2007, la construction d'une base d'entraînement arctique pour l'infanterie à Resolute; le projet est encore inachevé mais doit théoriquement aboutir en 2013;

- en août 2007 également, la construction d'une base navale à Nanisivik sur l'île de Baffin, base par la suite ramenée à un simple relais logistique en 2011, et toujours en projet en mars 2013;
- en septembre 2007, la mise en place d'un réseau d'écoute sous-marine à travers l'archipel arctique, projet annulé en juillet 2009;

Ottawa souligne sur toutes les tribunes son intention de défendre ses droits sur les plateaux continentaux, et sa souveraineté sur les eaux du passage du Nord-ouest et sur l'île de Hans, minuscule îlot dans le détroit de Nares et revendiqué par le Danemark, un enjeu d'autant plus dérisoire que la frontière maritime a déjà été tracée de part et d'autre de l'îlot en 1973. Le gouvernement a multiplié les effets d'annonce en matière militaire. Le premier ministre Stephen Harper a souligné dans son discours du Trône du 16 octobre 2007 que « le gouvernement fédéral entend[ait] accroître sa présence dans l'Arctique, en s'engageant dans une coûteuse campagne destinée à souligner sa souveraineté. »

⁷ Ce qui représentait une révolution doctrinale, car les brise-glace relèvent au Canada du ministère civil des Pêches et des Océans. Des BG armés auraient donc dû comprendre, en sus de l'équipage régulier, un contingent militaire en tout temps uniquement destiné à servir l'armement du navire. Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

(Saunders, 2007), par le biais d'investissements dans la recherche, la cartographie et, surtout, les forces armées (Gouverneure générale du Canada, 2007). Plus généralement, cette récurrence d'un discours mettant l'accent sur la menace supposée envers la souveraineté canadienne, et sur une réponse essentiellement d'ordre militaire, laisse entrevoir une instrumentalisation du différend avec les voisins arctiques dans la construction d'un discours fondée sur la menace extérieure perçue, alors même que, pour ceux-ci, en particulier les États-Unis, l'enjeu du passage du Nord-ouest n'est pas fondamental et repose bien davantage sur des considérations de politique internationale (Lalonde et Lasserre, 2013).

L'engouement pour l'Arctique « explique peut-être pourquoi le sujet revient aussi facilement dans les débats politiques. En fait, ce n'est pas tant d'attirer l'attention qui pose problème pour les défenseurs de ces causes; c'est plutôt de transformer cet intérêt en engagements concrets » (Lasserre et Roussel, 2007:277). Le gouvernement a ainsi multiplié les effets d'annonce en matière militaire. Le premier ministre Stephen Harper a souligné dans son discours du Trône du 16 octobre 2007 que « le gouvernement fédéral entend[ait] accroître sa présence dans l'Arctique, en s'engageant dans une coûteuse campagne destinée à souligner sa souveraineté. » (Saunders, 2007), par le biais d'investissements dans la recherche, la cartographie et, surtout, les forces armées (Gouverneure générale du Canada, 2007).

Dans la réalité, il est moins clair que les gestes concrets comme les investissements ou la construction d'infrastructures de toutes sortes rejoignent les paroles du gouvernement. on l'a vu précédemment. De même, la communication gouvernementale met surtout de l'avant la partie militaire des opérations Nanook; la simulation pangouvernementale de crise afin de renforcer la capacité de réaction, en particulier en matière de recherche et sauvetage, semble souvent reléguée en 2^e position. Le site de la Défense nationale explique ainsi que :

« Les objectifs de l'opération *Nanook* sont :

Faire valoir la souveraineté du Canada dans ses régions les plus septentrionales;

Améliorer la capacité des Forces canadiennes à opérer dans des conditions arctiques;

Améliorer la coordination des opérations pangouvernementales;

Maintenir l'interopérabilité avec nos partenaires de mission pour assurer une efficacité maximale dans les réponses aux questions de sécurité dans le Nord. »

Ministère de la Défense du Canada, 2013.

Un communiqué du Bureau du premier ministre Harper entretenait cette ambivalence : « Notre gouvernement est déterminé à protéger et affirmer la présence du Canada dans tout l'Arctique. Au fur et à mesure que croît l'importance stratégique de l'Arctique canadien, l'opération NANOOK est plus précieuse que jamais. Compte tenu de l'intérêt que d'autres pays portent de plus en plus à l'Arctique et à son riche potentiel en ressources, et compte tenu de l'ouverture de nouvelles routes commerciales, nous devons continuer à y exercer notre souveraineté, tout en renforçant la sûreté et la sécurité des Canadiens et Canadiennes vivant dans l'Extrême Arctique. » (Bureau du PM, 2010), tandis que la réponse gouvernementale, non datée mais postérieure, au Rapport du Comité permanent de la Défense nationale, *La Disponibilité Opérationnelle des Forces Canadiennes* (décembre 2012), souligne que Nanook est « l'exercice annuel d'affirmation de la souveraineté dans l'Arctique ». ⁸

Par ailleurs, le plus l'important contrat d'acquisition et d'entretien des avions de chasse F-35 d'équipements militaires des Forces canadiennes (FC) et dont le véritable coût reste à être déterminé, soit les avions de chasse CF-35, se chiffre en milliards de dollars (9 milliards selon Ottawa en 2010⁹; 25 milliards selon le Vérificateur général, Michael Ferguson¹⁰; 29,3 milliards, selon le directeur du budget de la Chambre des

8

www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=6074071&Mode=1&Parl=41&Ses=1&Language=F, c. le 12 septembre 2013.

⁹ Ottawa achète 65 F-35, Radio-Canada.ca, 16 juillet 2010.

¹⁰ Auditor takes on defence brass over F-35 cost calculations, CBC News, 15 mai 2012.

Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

communes, Kevin Page¹¹). Le gouvernement souhaite acquérir de nouveaux appareils pour remplacer la flotte vieillissante de CF-18, acquis en 1980. Dans le cas de ce contrat, les menaces envers la souveraineté du Canada justifieraient l'achat de ces coûteux appareils, selon le porte-parole du gouvernement Harper: « Thanks to the rapid response of the Canadian Forces, at no time did the Russian aircraft enter Canadian sovereign airspace. »¹²

Le porte-parole du premier ministre Harper semblait ainsi sous-entendre en août 2010 que sans l'intervention rapide des Forces canadiennes (FC), les appareils russes auraient violé l'espace aérien canadien (Ibbitson, 2010). C'est du moins les conclusions que le gouvernement Harper souhaiterait que la population en tire. Pourtant, en vérifiant l'hypothèse du premier ministre, on s'aperçoit que les avions russes sont très peu souvent interceptés par les FC (Pugliese, 2010b; Lasserre et al, 2012). Qui plus est, les représentants de NORAD diminuent eux-mêmes l'importance donnée par le gouvernement à ces vols en affirmant que « ces exercices sont importants à la fois pour le NORAD et la Russie et ne sont pas une source d'inquiétude » (Byers, 2010). Le même type d'incident s'était produit en février 2009 lorsque deux bombardiers Tu-95 s'étaient approchés des côtes arctiques canadiennes. Là encore, les affirmations du ministre de la Défense Mackay et avaient été contredites par l'ancien commandant de NORAD, Gene Renuart, qui soulignait que « les Russes s'étaient conduits de manière professionnelle; qu'ils avaient respecté les règles internationales de souveraineté de l'espace aérien et qu'ils n'étaient pas entrés dans ni l'un, ni l'autre des espaces aériens nationaux » (cité dans Byers, 2010). Le gouvernement reconnaîtra plus tard que ces prétendus viols de l'espace aérien canadien ne se sont jamais produits¹³.

À la lumière de ces informations, un courriel de Dimitri Soudas, alors porte-parole du premier ministre Harper, à propos des bombardiers russes et de l'acquisition par le

¹¹ F-35 jets cost to soar to \$29B: watchdog, CBC News, 10 mars 2011.

¹² « Grâce à la réponse rapide des Forces canadiennes, à aucun moment l'aéronef russe n'a pénétré l'espace aérien souverain canadien. » [Traduction libre], CBC News, NORAD downplays Russian bomber interception, 25 août 2010.

¹³ . *Globe & Mail*, 25 août 2010, www.theglobeandmail.com/news/politics/russias-arctic-policy-no-cause-for-alarm-mackay-told/article1684428/, c. le 3 juin 2012.

Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

Canada des avions furtifs F-35, nous explique peut-être les objectifs cachés de certains discours de souveraineté arctique (Byers, 2010):

[N]ew, highly capable and technologically advanced F-35 [are] the best planes our Government could provide our Forces, and when you are a pilot staring down Russian long-range bombers, that's an important fact to remember.

Il semblerait ainsi que le gouvernement Harper tente de faire accepter la facture importante de plusieurs milliards de dollars visant à remplacer les CF-18, deux fois plus récents que les bombardiers Tu-95 russes non furtifs et lents, en tentant de les effrayer avec une prétendue menace militaire en Arctique (Byers, 2010; Greenaway et Kennedy, 2010; Pugliese, 2010c; Lasserre et al, 2012).

Pourtant, quand on demande au premier ministre Harper si ces annonces éclatantes et cette rhétorique de la peur à propos du Nord serviraient à l'accumulation de capital politique pour le gouvernement conservateur, il répond que ses visites dans l'Arctique canadien ne visent pas à engranger du capital politique, mais bien à resserrer les liens d'unité nationale (*Le Devoir*, 2010). Au-delà de l'intérêt en termes de capital politique, il n'en demeure pas moins que ces discours peuvent également légitimer des projets plus concrets comme l'acquisition d'équipements militaires, par exemple les nouveaux CF-35. En somme, la mobilisation de menaces qui demeurent à être confirmées en Arctique confèrent une grande flexibilité au discours d'Ottawa.

Ce ton dramatique donné aux discours politiques contraste nettement avec le caractère changeant de la mise en œuvre de la politique militaire, une inconstance qui souligne en creux l'instrumentalisation des éléments de menace à l'endroit de la souveraineté canadienne afin de justifier ces projets d'achat militaires comme les F35. Quoi qu'il en soit, le scénario de la guerre froide dans l'Arctique n'est guère crédible. Les discours alarmistes du Canada comptent de nombreuses faiblesses, à commencer par ceux sur les désormais célèbres bombardiers russes. Ces « discours enflammés sur la nécessaire défense d'une souveraineté supposément menacée relèvent avant tout de la politique électorale et, dans le cas de Moscou, du désir de crédibiliser un poids international terriblement diminué depuis 1991. Lâcher des parachutistes au pôle Nord – Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

sur la banquise, donc – ou y planter un drapeau sont des gestes sans aucune portée militaire ou juridique » (Lasserre, 2010). En résumé, le scénario militariste ne tient pas la route, car aucun des États arctiques n'a de véritable intérêt à se lancer dans un conflit armé arctique (Lasserre et al, 2012), d'autant plus qu'environ 95 % des ressources estimées dans l'Arctique se trouveraient à l'intérieur des zones économiques exclusives de chacun des pays riverains.

Conclusion

Les discours du gouvernement du Canada jouent un rôle dans la construction de l'idée de souveraineté du Canada en Arctique. Ces discours d'affirmation sur la région nordique du Canada servent en la solidification de l'identité nationale canadienne et la représentation que les Canadiens ont de leur territoire national, avec une finalité politique.

Du point de vue juridique, le discours ne contribue guère à la construction de la souveraineté. Au contraire, celui-ci pourrait même nuire aux revendications canadiennes, en développant l'idée que le titre du Canada est fragile (Bartenstein, 2010:69), un constat qui conforte l'idée que le discours gouvernemental est motivé politiquement et repose sur une rhétorique trompeuse.

Par ailleurs, malgré des éclats rhétoriques notamment sur une éventuelle menace russe, le discours de souveraineté arctique du gouvernement canadien a évolué au cours des ans, notamment grâce à la mise en place de la *Stratégie pour le Nord* et de la création de l'*Agence canadienne de développement économique du Nord*. Il apparaît que dans les discours produits par Ottawa de 2006 à 2009, les bases argumentaires du gouvernement canadien par rapport à l'Arctique ont délaissé une rhétorique militaire pour trouver un équilibre entre les aspects socio-économique, environnemental, juridique et politique.

Tout au long de la période étudiée, le discours identitaire et environnemental apparaît régulièrement en trame de fond, et ce, pour deux raisons. Les arguments d'ordre identitaires sont les plus présents et font vibrer le plus la fibre nationale canadienne.

L'argument ici est simple : la souveraineté du Canada est intrinsèquement liée à une identité nationale dans laquelle l'Arctique jouerait un rôle fondamental, et le gouvernement est prêt à en préserver l'intégrité (Dodds, 2011). À l'opposé, les arguments d'ordre environnemental sont moins présents, mais justifient la souveraineté du Canada de manière indirecte. Ici, malgré le manque d'intérêt du gouvernement conservateur pour la lutte contre les changements climatiques, la fragilité environnementale de la région arctique justifie la nécessité du Canada de faire reconnaître sa souveraineté en Arctique.

Ainsi, le discours politique du gouvernement du Canada vient renforcer l'idée de la souveraineté arctique auprès de l'opinion publique, et ce, davantage lorsqu'il est accompagné d'initiatives concrètes sur les plans nationaux et internationaux, tout en instrumentalisant cette idée. En effet, le discours de souveraineté peut servir d'autres fonctions comme le renforcement du sentiment d'appartenance national; l'influence de l'électorat et l'accumulation de capital politique, en dépeignant le gouvernement comme un bon défenseur d'une souveraineté présentée comme menacée; la justification de décisions politiques coûteuses comme l'acquisition d'équipements militaires. Les efforts entrepris par Ottawa depuis 2006 sont sans contredit les plus significatifs jamais pris afin de dépendre le Nord du Canada comme une partie intégrante du territoire national, au même titre que les autres provinces et territoires.

Références

- Angus Reid, 2007. Canada Wants to Claim the Arctic Peacefully. 1er mars. [En ligne]: www.angusreidglobal.com/polls/4463/canada_wants_to_claim_the_arctic_peacefully/, c. 13 septembre 2013.
- Angus Reid, 2008. Canadians Adamant on Arctic Sovereignty. 22 août, [En ligne]: www.angusreidglobal.com/polls/33339/canadians_adamant_on_arctic_sovereignty, c. 13 septembre 2013.
- Arnold, S., 2012. Constructing an Indigenous Nordicity: The “New Partnership” and Canada’s Northern Agenda. *International Studies Perspectives*, 13(1),:105–120.
- Arnold, S. et Roussel, S., 2006. La sécurité et la position du Canada en Arctique, communication, colloque *Changements climatiques et ouverture de l'Arctique : quels impacts stratégiques pour le Canada ?*, Québec, 17 novembre.
- Bardin, L., 1993. *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 291 p.
- Bartenstein, K., 2010a. “Use it or lose it”: An Appropriate and Wise Slogan? *Options politiques*, 31(6), 69-73.
- , 2010b. Le fond marin arctique : convoitises et confusions, dans F. Lasserre (dir.), *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*. Québec, Presses de l'Université du QuébecPUQ, 292-316
- Biersteker, T. J. et Weber, C., 1996. The Social Construction of State Sovereignty. Dans: Biersteker, T. J. et Weber, C., dir. *State Sovereignty as a Social Construct*, New York: Cambridge University Press, pp. 1-21.
- Boswell, R., 2009. Arctic route to be renamed ‘Canadian Northwest Passage’. Canwest News Service 3 December. En ligne, www.vancouversun.com/news/Arctic+route+renamed+Canadian+Northwest+Passage/2300092/story.html. C. le 23 décembre 2009. Bureau du PM, 2010. Le PM assiste à l'Opération NANOOK 10. Ottawa, <http://pm.gc.ca/eng/media.asp?id=3602>, c. 26 mars 2012.
- Byers, M., 2010. Russian bombers a make-believe threat. *The Toronto Star*, 30 août, [URL]: www.thestar.com/opinion/article/854197--russian-bombers-a-make-believe-threat (c. 30 août 2010).
- Cannon, L., 2009. Allocution du ministre Cannon devant l’Economic Club of Canada n°2009/58 – Toronto - 23 novembre. URL : www.international.gc.ca/media/aff/speeches-discours/2009/58.aspx?lang=fra&view=d, c. 16 sept. 2013.
- Campbell, D., 1998. *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 289 p.
- Cavell, J., 2010. The True Northwest Passage: Explorers in Anglo-Canadian Nationalist Narratives, *The Northern Review* 32, 5-34.

- Collin, J.-M., 2011. Arctique, un territoire en recherche de souveraineté. *Cahiers de la Revue Défense Nationale*, numéro spécial *L'Arctique, théâtre stratégique*, octobre, 17-26.
- Comité permanent de la Défense nationale, 2012. *La Disponibilité Opérationnelle des Forces Canadiennes*, Parlement du Canada, Ottawa, décembre 2012, 41^e Législature, 1^e Session. Publications du Gouvernement du Canada, Ottawa.
- Dodds, K., 2010. Gesture and posture: pointing the finger and the mapping of outer continental shelves. *Polar Record* 46(238), 282–284.
- Dodds, K., 2011. We are a northern country: Stephen Harper and the Canadian Arctic. *Polar Record* 47(243), 371–382.
- Ekos Research Associates, 2011. Rethinking the Top of the World: Arctic Security Public Opinion Survey. Ottawa, 74 p.
- Flanagan, T., 2009. *Harper's team: behind the scenes in the Conservative rise to power*. Montréal: McGill–Queen's University Press.
- Flanagan, T., 2013. Arctic symbolism, Harper stagecraft. *The Globe & Mail*, 21 août . T. Flanagan is fellow at the University of Calgary (School of Public Policy) and a former campaign manager for conservative parties.
- Gouvernement du Canada, 2010. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique : Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la Stratégie pour le Nord du Canada*. Ottawa.
- Gouverneure générale du Canada, 2007. *Strong Leadership, A Better Canada - Speech from the Throne*, 16 octobre, Ottawa.
- Gouverneure générale du Canada, 2010. *Un Canada plus fort. Une économie plus forte. Maintenant et pour l'avenir – Discours du Trône*, 3 mars, Ottawa.
- Greenaway, N. et M. Kennedy, 2010. Gov't Uses Fear to Sell New Fighter Jets: Opposition. *The Edmonton Journal*, 26 août, URL: www2.canada.com/edmontonjournal/news/story.html?id=0ff575c9-47c6-4e39-a3d8-bf108c0c916e&p=2 (c. 29 août 2010).
- Griffiths, F., 2003. The Shipping News: Canada's Arctic Sovereignty not on Thinning Ice, *International Journal*, 58(2), 257-282.
- Hamilton, N., 2011. Les défis de la gouvernance de l'Arctique. Dans: Jacquet, P., dir. *Regards sur la Terre 2011*, Paris: Armand Colin, .
- Harper, S., 2006. Securing Canadian sovereignty in the Arctic. 12 août. Iqaluit, Nunavut. URL: www.pm.gc.ca/eng/media.asp?id=1275, c. 13 septembre 2013.
- Harper, S. 2007. Prime Minister Stephen Harper announces new Arctic offshore patrol ships. 9 July. URL: www.pm.gc.ca/eng/media.asp?id=1741, c. 12 septembre 2013.
- Harper, S. 2007b. Prime Minister announces expansion of Canadian Forces facilities and operations in the Arctic, 10 août. URL:
- Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

<http://pm.gc.ca/eng/media.asp?category=2&featureId=6&pageId=46&id=1787>, c. 16 sept. 2013.

Harper, S., 2008. Le Premier ministre Harper remplit son engagement envers le «nouveau Nord ». 10 mars. URL: www.pm.gc.ca/fra/media.asp?id=2015, c. 13 septembre 2013.

Harper, S., 2009. Créer des emplois et des débouchés pour les collectivités du nord : port pour petits bateaux à Pangnirtung, 20 août, Pangnirtung. URL : <http://pm.gc.ca/fra/media.asp?category=2&featureId=6&pageId=46&id=2761>

Hermann, M. G., 2008. Content Analysis. In : Klotz, A. et Prakash, D., dir. *Qualitative Methods in International Relations: A Pluralist Guide*, New York: Palgrave Macmillan, 151-167.

Huebert, R., 2006. Renaissance in Canadian Arctic Security, *Canadian Military Journal* 6(4), 17-29.

Ibbitson, J., 2010. Harper's Arctic Ice Show: Political Stagecraft Masks Cold Reality. *The Globe and Mail*, 25 août, [URL]: www.theglobeandmail.com/news/politics/john-ibbitson/harpers-arctic-ice-show-political-stagecraft-masks-cold-reality/article1685471/, c. 29 août 2010.

Kelly, M., 1984. L'analyse de contenu. Dans : Gauthier, B., dir. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte de données*, Québec : Presses de l'Université du Québec, pp. 293-315.

Krasner, S. D. (dir.), 2001. *Problematic Sovereignty: Contested Rules and Political Possibilities*, New York: Columbia University Press, 367 p.

Lackenbauer, P.W., 2010. Mirror images? Canada, Russia, and the circumpolar world. *International Journal* 65:879–897.

Lalonde, S. et Lasserre, F., 2010. Droit de la mer et souveraineté sur les passages arctiques, dans F. Lasserre (dir.), *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*. Québec: PUQ, 243-267.

Lalonde, S. et F. Lasserre, 2013. The Position of the United States on the Northwest Passage: Is the Fear of Creating a Precedent Warranted?, *Ocean Development and International Law*, 44(1), 28-72.

Lasserre, F., 1998. *Le Canada d'un mythe à l'autre. Territoire et images du territoire*. Lyon : et Montréal : HMH/Presses Universitaires de Lyon, 296 p.

—, 2007. Changements climatiques dans le passage du Nord-Ouest: contestation de la souveraineté canadienne et militarisation de l'Arctique?, *Diplomatie: Affaires stratégiques et relations internationales*, HS n°2, 49-53.

—, 2007b. La souveraineté canadienne dans le Passage du Nord-ouest, *Options politiques*, 28(5), p.34-35

Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

- , 2010a. Le fantasme de la guerre froide. *Le Devoir*, 28 août, [URL]: www.ledevoir.com/politique/canada/295161/le-fantasme-de-la-guerre-froide (c. 29 août 2010).
- , 2010b. Changements climatiques dans l'Arctique : vers la disparition de la banquise?, dans F. Lasserre (dir.), *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 11-31.
- , 2010c. L'Arctique, zone de confrontation ou de coopération ? Genèse de relations complexes et anciennes, dans F. Lasserre (dir.), *Passages et mers arctiques*. Québec : PUQ, 57-73.
- Lasserre, F. et Gonon, E., 2008. *Manuel de géopolitique. Enjeux de pouvoir sur des territoires*, Paris : Armand Colin, coll. U, 478 p.
- Lasserre, F.; Le Roy, J. et Garon, R., 2012. Is there an arms race in the Arctic?, *Journal of Military and Strategic Studies*, 14(3-4), 1-15.
- Lasserre, F. et Pelletier, S., 2011. Polar super seaways? Maritime transport in the Arctic: an analysis of shipowners' intentions, *Journal of Transport Geography*, 19(6), 1465–1473.
- Lasserre, F. et Roussel, S. 2007. Souveraineté, sécurité et identité: le Canada face aux défis posés par le changement climatique dans l'Arctique. *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, 36, 267-286.
- Le Devoir*, 2010. Harper met fin à son périple arctique. *Le Devoir*, 28 août, [En ligne]: www.ledevoir.com/politique/canada/295211/harper-met-fin-a-son-periple-arctique (Page consultée le 29 août 2010).
- Manicom, J., 2013. The domestic politics of disputed Arctic boundaries: the Canadian case. *Polar Record* 2013, doi:10.1017/S0032247413000120
- Ministère des Affaires étrangères du Canada, 2010. *Énoncé de la politique étrangère du Canada pour l'Arctique: Exercer notre souveraineté et promouvoir à l'étranger la Stratégie pour le Nord du Canada*. Ottawa.
- Ministère de la Défense du Canada, 2013. Opération Nanook. [en ligne]: www.forces.gc.ca/fr/operations-regionales-foi-nord/op-nanook-2013 (Page consultée le 26 mars 2013).
- O'Tuathail, G. et Agnew, J., 1992. Geopolitics and Discourse: Practical Geopolitical Reasoning in American Foreign Policy. *Political Geography*, 11(2), 190-204.
- Paasi, A., 1998. Boundaries as Social Processes: Territoriality in the World of Flows, *Geopolitics*, 3(1), 69-88.
- , 2000. *The Re-construction of Borders: a Combination of the Social and the Spatial*. Actes de colloque: Alexander von Humboldt Lecture, University of Nijmegen.
- , 2005. Generations and the “Development” of Border Studies. *Geopolitics*, 10, 663-671.

- Parlement européen, 2008. Résolution du Parlement européen du 9 octobre 2008 sur la gouvernance arctique. Gouvernance de l'Arctique dans un environnement mondialisé. P6_TA(2008)0474, Bruxelles.
- Parti Conservateur du Canada (PCC), 2008. *The True North Strong and Free. Stephen Harper's plan for Canadians*. Ottawa.
- Péloquin, T., 2005. Élections 2006 : Vers le 23 janvier, *La Presse*, Montréal, 23 décembre, p.A9.
- Pugliese, D., 2010. [Questions about Peter Mackay's claims about Russian bombers and Canadian airspace; and what about the joint strike fighter connection?](http://blogs.ottawacitizen.com/2010/08/04/questions-about-peter-mackays-claims-about-russian-bombers-and-canadian-air-space-and-what-about-the-joint-strike-fighter-connection/) *Ottawa Citizen*, 4 août, URL: <http://blogs.ottawacitizen.com/2010/08/04/questions-about-peter-mackays-claims-about-russian-bombers-and-canadian-air-space-and-what-about-the-joint-strike-fighter-connection/>, c. 16 sept. 2013.
- , 2010b. Russian Planes Don't Often Fly Into Canadian Territory: Documents. *Ottawa Citizen*, 3 septembre, URL: www.ottawacitizen.com/technology/Russian+planes+often+into+Canadian+territory+Documents/3480401/story.html (c. 5 septembre 2010).
- , 2010c. Selling Canada on the need for fighter jets. *Times Colonist*, 11 décembre, URL: www.timescolonist.com/technology/Selling+Canada+need+fighter+jets/3964547/story.html, c. 2 juin 2012.
- Newman, D. et Paasi, A., 1998. Fences and Neighbours in the Postmodern World: Boundary Narratives in Political Geography. *Progress in Human Geography*, 22(2),186-207.
- Rocard, M., 2010. Allocution de l'Ambassadeur français pour les pôles, colloque *Arctique 2010 : enjeux et équations géopolitiques au 21^e siècle. 23^e Entretiens Jacques Cartier*, Lyon, 22-23 novembre 2010.
- Roussel, S., 2010. Continentalisme et nouveau discours sécuritaire: Le Grand Nord assiégé. Dans : Lasserre, F., dir. *Passages et mers arctiques: Géopolitique d'une région en mutation*, Québec: Presses de l'Université du Québec, 161-184.
- Sabourin, P., 2009. L'analyse de contenu. Dans : Gauthier, B., dir. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte de données*, Québec: PUQ, 415-444.
- Saunders, D., 2007. Treading on thin ice, *The Globe & Mail*, Toronto, 20 octobre.
- Sneyd, E. et Charron, A., 2010. Sécurité dans l'Arctique : au-delà des Forces canadiennes. Dans : Lasserre, F., dir. *Passages et mers arctiques*, Québec: PUQ, 75-98.
- Times Colonist*, 2008. Harper vows to assert Arctic sovereignty: Economic help promised for North as Russia challenges Canada's claims, Victoria, 21 septembre, p.A7.
- Truc, O., 2010. De nouvelles voies s'ouvrent à la navigation. *Bilan Géostratégique*, Paris: *Le Monde*, p.90.

Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

Annexe

Méthodologie de l'analyse des discours

1. Grille d'analyse

La grille d'analyse construite est une sorte de dictionnaire lexical. Afin de construire cet outil, nous avons employé le logiciel *Tropes*[®]. En y insérant toutes les propositions de souveraineté de nos discours, soit chacune des phrases contenant au moins une référence à la souveraineté du Canada en Arctique, nous avons extrait tous les thèmes apparaissant dans les discours, lesquels sont ensuite regroupés selon quatre catégories retenues. Voici les thèmes définis par le logiciel (en gras dans la grille): *nation*, *histoire*, *identité*, *emploi*, *richesse*, *économie*, *commerce*, *ressource*, *environnement*, *écologie*, *sécurité*, *armée*, *défense* et *marine*. Ces thèmes regroupent eux-mêmes d'autres termes du même champ lexical. Par exemple, sous le thème général *nation*, lequel se trouve dans notre catégorie *identité*, on trouve également les termes *collectivité*, *pays* et *population*. Ainsi, chaque référence à l'un ou l'autre des termes suivant : *identité*, *nation*, *collectivité*, *pays* et *population*, sera comptabilisée comme une occurrence dans le thème *identité*. La grille d'analyse permet donc de voir quels thèmes principaux et secondaires se retrouvent dans chacune des catégories thématiques. Notons finalement que les thèmes retenus ont été retranscrits sans déclinaison de genre et de nombre pour éviter d'alourdir la grille d'analyse. Les termes déclinés seront toutefois comptabilisés lors de l'étude. De plus, les expressions et les combinaisons de mots comme « exploitation des ressources » ne compteront chacune que pour une occurrence bien que chacun des mots de l'expression en question soit des indicateurs à part entière. De même, ayant comme indicateur le terme « Canadien » dans la catégorie *identité*, une phrase comme celle-ci ne sera comptabilisée qu'une seule fois : « Les Canadiens et Canadiennes ».

Tableau A1 – Grille d'analyse des discours

Bases argumentaires thématiques			
Identité	Économie	Environnement	Sécurité & défense
Arctique canadien	commerce	climat	armée
autochtone	débouchés	écologie	brise-glace
avenir	économie	écosystème	défense
boréal	emploi	environnement	exercice
Canadien	énergie	nature	forces
collectivité	exploitation	pollution	Garde côtière
communauté	infrastructure		
destin	installation		Marine
génération	investissement		militaire
gens	minéral		opération
Grand Nord	pétrole		patrouille
habitant	port		Rangers
héritage	prospérité		recherche et sauvetage
histoire	ressource		sécurité
identité	richesse		surveillance
Inuit	tourisme		
nation			
Nord canadien			
nordique			
patrimoine			
polaire			
Premières nations			
septentrional			
valeurs			

2. Corpus de discours

Le corpus étudié contient 79 discours prononcés par le premier ministre (PM) Stephen Harper, le ministre de la Défense (MDN) Peter Mackay, le ministre des Affaires indiennes et du Nord (MAIN) Chuck Strahl et le ministre des Affaires étrangères (MAE) Lawrence Cannon. Les discours ont été consultés sur les sites web de ces quatre représentants du gouvernement canadien.

Premier ministre (PM) : <http://pm.gc.ca/fra/>

Ministre de la Défense Nationale (MDN) :

www.forces.gc.ca/site/home-accueil-fra.asp

Ministre des Affaires Indiennes et du Nord (MAIN) :

www.ainc-inac.gc.ca/index-fra.asp

Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

Ministre des Affaires étrangères (MAE) :
www.international.gc.ca/international/index.aspx?lang=fra

Bien que souvent prononcés en anglais et puisqu'à chaque fois le texte des discours est disponible dans les deux langues officielles du Canada, seule la version française a été retenue pour notre corpus. De plus, nous conserverons dans notre corpus certains des discours en ligne portant la mention *Seul le discours prononcé fait foi*, jugeant que le discours prononcé lui est équivalent. Il est aussi à noter que les discours du MAIN (C. Strahl) ont parfois été prononcés par d'autres représentants du gouvernement en son nom. Dans ces cas précis et lorsqu'une note mentionnait clairement que le discours avait été prononcé au nom du MAIN, nous considérerons les discours comme s'ils avaient été ceux du ministre Strahl lui-même.

Les discours du PM sont les plus nombreux (35), suivi de ceux du MDN (20), du MAIN (19) et finalement de ceux du MAE (5). Notre intention première était d'étudier tous les discours de ces quatre représentants du gouvernement du Canada 2000, pour obtenir un échantillon plus large. Nous désirions également voir quelles tendances avaient pu adopter un gouvernement par rapport à un autre, , entre les gouvernements de Jean Chrétien (1993 – 2003), de Paul Martin (2003 – 2006), puis de Stephen Harper (2006 –).

Toutefois, après avoir analysé le contenu des discours des trois premiers ministres depuis 1996, nous avons réalisé que les discours des premiers ministres Chrétien et Martin n'avaient jamais accordé une importance significative au thème de la souveraineté du Canada en Arctique.¹⁴ Prenant seulement l'exemple du PM Martin; seules deux allocutions en 2005 contenaient une référence précise à la souveraineté du Canada envers l'Arctique. La première le 24 février 2005 à Ottawa¹⁵ concernant le

¹⁴ Lien vers les discours du PM Jean Chrétien depuis 1996, [En ligne]: http://epe.lac-bac.gc.ca/100/205/301/prime_minister-ef/jean_chretien/2003-12-08/stagingpm_3a8080/default.asp@language=f&page=newsroom&sub=speeches.htm (Page consultée le 7 avril 2013); lien vers les discours du PM Paul Martin, [En ligne]: http://epe.lac-bac.gc.ca/100/205/301/prime_minister-ef/paul_martin/06-02-03/www.pm.gc.ca/fra/news.asp (Page consultée le 7 avril 2013).

¹⁵ Lien vers le discours, [En ligne]: http://epe.lac-bac.gc.ca/100/205/301/prime_minister-ef/paul_martin/06-02-03/www.pm.gc.ca/fra/news.asp@id=428 (Page consultée le 7 avril 2013).
Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

système de défense contre les missiles balistiques, et la seconde, le 20 septembre 2005 à Gatineau¹⁶ lors d'un discours à l'intention des hauts fonctionnaires canadiens au Musée canadien des civilisations. En ce qui concerne les discours du PM Chrétien, le nombre de discours faisant référence directe à la souveraineté du Canada en Arctique est aussi négligeable. Dès lors, la pertinence de chercher des références à la souveraineté du Canada en Arctique dans les discours du MDN, du MAIN ou du MAE de ces deux gouvernements a été écartée.

Au contraire, dès la première année au pouvoir du PM Harper en 2006, des 69 discours qu'il a prononcés, neuf d'entre eux sont des discours de souveraineté car ils font référence au moins une fois à ce concept. Quant aux trois ministres, arrivés en poste en 2007, le nombre de leur discours de souveraineté a augmenté rapidement au fil des ans. En ce qui concerne le MDN Mackay, cinq de ces 13 discours en 2007 ont traité de la souveraineté du Canada en Arctique alors que pour le MAIN Strahl, il s'agissait de cinq de ses 19 discours. Pour le MAE Cannon, aucun de ses 39 discours en 2007 n'a porté sur le sujet. Ceci souligne que la décision d'écarter les discours des MDN, MAIN et MAE sous les gouvernements Chrétien et Martin était justifiée. Il a fallu attendre l'année 2008 pour qu'un seul des 24 discours prononcés par le MAE traite de la question.

Puis, ne conservant qu'un seul MAE, en poste depuis le 20 octobre 2008, la décision a été prise de ne conserver qu'un seul MDN : le ministre MacKay (14 août 2007 –), précédé par Gordon O'Connor (6 février 2006 – 13 août 2007); puis un seul MAIN : le ministre Strahl (14 août 2007 – 5 août 2010) qui a d'ailleurs été ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord depuis la création du poste le 25 août 2009 jusqu'au 5 août 2010. Ce dernier a été précédé par le ministre Jim Prentice (6 février 2006 – 13 août 2007) et suivi par le ministre John Duncan (6 août 2010 –). Une dernière motivation explique nos choix : c'est qu'au contraire du PM, les discours des ministres passés ne sont pas systématiquement conservés en ligne, compliquant notre collecte de données pour les ministres n'étant plus en poste.

¹⁶Lien vers le discours, [En ligne]: http://epe.lac-bac.gc.ca/100/205/301/prime_minister-ef/paul_martin/06-02-03/www.pm.gc.ca/fra/news.asp?id=586 (Page consultée le 7 avril 2013). Genest, Philippe & Frédéric Lasserre (2015): Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique. *Canadian Foreign Policy Journal*, février. doi: 10.1080/11926422.2014.934853.

En ce qui concerne la date à laquelle nous avons décidé de ne plus retenir les discours des représentants du gouvernement du Canada, nous avons réalisé que quelques semaines après l'annonce de la *Stratégie pour le nord* du Canada à l'été 2009, les annonces faisant références à la souveraineté du Canada par rapport à l'Arctique ont pratiquement disparu. À cet effet, le 6 novembre 2009, la dernière date à laquelle nous avons regardé les discours du PM, aucun autre discours depuis le 21 août 2009 n'avait traité, ne serait-ce qu'en partie, de la souveraineté du Canada en Arctique. La période estivale coïncide d'ailleurs avec l'exercice annuel de souveraineté du Canada.

Ainsi, nous observons que sur les 537 discours prononcés par les quatre représentants du gouvernement du Canada choisis, seuls 79 (14,71%) d'entre eux contiennent au moins une phrase faisant référence à la souveraineté du Canada en Arctique. Ensuite, la moyenne des discours de souveraineté du PM en comparaison avec la moyenne totale des discours de souveraineté du gouvernement du Canada pendant cette période est sensiblement la même : 13,47 %. Cependant, Les discours du PM évoquent la souveraineté du Canada dans l'Arctique dans une proportion de 13,47%, en comparaison avec 29,77% pour le MDN, en moyenne, traité de près ou de loin de la souveraineté du Canada dans l'Arctique, en comparaison avec 22,74% pour le MAIN et 4,06% pour le MAE. Finalement, des 79 discours que nous analyserons, 44,3% proviennent du PM (35), 25,3% du MDN (20), 24,1% du MAIN (19), puis 6,3% du MAE (5). Notons que nous ne croyons pas que la faible quantité de discours du MAE aura un impact sur la qualité de notre analyse, car les références à la souveraineté du Canada en Arctique dans ses discours sont plus nombreuses et plus fréquentes que les trois autres représentants du gouvernement du Canada.